

AUTORISATION D'OCCUPER LE DOMAINE PUBLIC
N° 2023 – TEMP 79 ter

Demande présentée le : 21 juillet 2023
Par : madame Philomène DELARONCE
Demeurant à : 14 rue de la République à JUZIERS (78)
Au bénéfice de : elle-même
Adresse : idem ci-dessus
Surface occupée : un camion de déménagement

Le maire,

Vu la demande d'autorisation d'occuper le domaine public susmentionnée,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2212-2, L 2213-1, L 2213-2,
Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 581-8, L 581-18 et R 581-55 à R 581-79

ARRETE

Article 1 : Madame Philomène DELARONCE est autorisée à occuper le domaine public avec un camion de déménagement devant le n° 14 rue de la République à JUZIERS

le samedi 29 juillet 2023 de 08 à 17 heures 00

Article 2 : Ces travaux nécessiteront :

- Information par le demandeur des riverains les plus proches susceptibles d'être embarrassés par la gêne occasionnée.
- Mise à disposition de deux barrières à demander auprès de la mairie.

Article 3. Monsieur le commissaire de police, M. le responsable de la police municipale sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Notification sera faite à l'intéressée.

A JUZIERS, le 21 juillet 2023
Le maire, Kitty VARIN
P/O le 1^{er} adjoint, Gaëtan MALONDA

